

Cette carte doit être celle qu'indique M. Harris dans ses *Notes sur la cartographie de la Nouvelle-France*. Elle comprenait tout le pays situé entre les 25<sup>ième</sup> et 65<sup>ième</sup> degré de latitude. Franquelin avait travaillé à cette carte depuis seize ans.

En 1689, il dressa encore une carte de l'Amérique Septentrionale sur laquelle on voit un beau dessin de Québec, vu du côté de l'est.

Il nous reste encore deux cartes de Franquelin à citer l'une de 1692 qui représente la Nouvelle-France, l'autre de 1693 qui représente la Nouvelle-Angleterre.

C'est dans les mémoires que Franquelin adressait à la cour pour accompagner ses cartes que l'on peut se former une idée du soin qu'il apportait à ses travaux et de la largeur de vues qu'il mettait en toutes choses. Qu'il nous suffise de citer ce passage d'un mémoire du mois de mars 1689 sur *l'importance de tirer des lignes justes sur les limites des terres qui appartiennent au roi dans la Nouvelle-France, planter des bornes, arborer les armes de Sa Majesté et en faire une carte bien fidèle.*

“ Il semblerait, écrit-il, qu'il serait assez nécessaire de diviser ce grand terrain en provinces auxquelles on donnerait des limites et des noms français, stables et permanens aussi bien qu'aux rivières et aux lieux particuliers, en abolissant tous les noms sauvages qui ne font que de la confusion, parce qu'ils changent très souvent et que chaque nation nomme les lieux et les rivières en sa langue, ce qui fait qu'une même chose a toujours divers noms.”

Si elle eut suivi les sages recommandations de Franquelin, la métropole se serait peut-être évitée plus tard bien des ennuis avec les colonies voisines au sujet de la délimitation des frontières.

On ne peut nier cependant que les autorités de l'époque comprenaient toute l'importance qu'il y avait de lever des cartes et des plans précis de toutes les contrées nouvelles où leurs régnicoles venaient chercher